



**PROJET PEDAGOGIQUE  
ACCUEIL DE LOISIRS  
DE RUBELLES  
2017-2018**

## **SOMMAIRE**

### **1) LES VALEURS DE L'UFCV**

- a) Présentation de l'organisateur
- b) La philosophie de l'ufcv
- c) Les grands axes du projet éducatif

### **2) INTENTIONS EDUCATIVES / OBJECTIFS ET DEMARCHES PEDAGOGIQUES**

- a) Intention éducative de l'équipe d'encadrement
- b) Les objectifs pédagogiques
- c) Projet d'animation et de fonctionnement
  - c.1) La journée type
  - c.2) Le projet d'animation

### **2) DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

- a) Quartier et implantation
- b) L'accueil et le public
- c) La structure
  - c.1) Les locaux
  - d) L'équipe

### **3) LES MOYENS**

- a) Humains
- b) Déroulement des accueils
  - b.1) L'accueil du Mercredi
  - b.2) L'accueil Periscolaire/Nap
- c) Evaluation du projet et des animateurs
- d) Rôles et tâches de chacun
  - d.1) Le rôle et les tâches de l'animateur
  - d.2) Le rôle de la directrice

### **4) LES RELATIONS**

- a) Avec les familles
- b) Avec l'école
- c) Avec les services

### **5) LA SECURITE**

- a) Physique
- b) Morale et affective

## **1) Présentation de l'organisateur**

L'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) est une association d'éducation, de formation et d'animation qui s'inscrit dans les champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire. Le texte sur les « finalités et choix d'action » adopté en 1976 précise le référentiel commun et a permis de formaliser le projet et les positions de l'Ufcv. Ils sont confirmés en 1991 et s'enracinent dans :

- « **Une conception de la personne, reconnue dans son originalité, sa vocation de liberté, sa dimension spirituelle, sa construction permanente et sa responsabilité** ».
- « **une conception de la société, pensée en termes de responsabilité collective, organisée en communautés et dans laquelle le politique et l'économique sont mis au service de L'homme**».

Au nom de ses finalités, l'UFCV réaffirme aujourd'hui qu'elle entend promouvoir une société démocratique, pluraliste et laïque et mettre en œuvre, dans les actions qu'elle conduit, la déclaration des droits de l'enfant, de l'homme et du citoyen. C'est dans ce sens que nous proposons une proposition de partenariat qui permet de croiser nos principes fondamentaux avec les orientations éducatives de la commune.

L'UFCV est acteur de l'économie sociale et solidaire, est une association nationale reconnue d'utilité publique. Laïque et pluraliste, elle agit dans les domaines de :

- **L'animation**, en proposant des séjours de vacances pour tous les jeunes et des vacances adaptées pour enfants et adultes.

L'UFCV intervient également en animation territoriale et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique sociale, éducative et culturelle.

- **La formation**, avec le Bafa/Bafd et la formation professionnelle aux métiers de l'animation sociale et de l'aide à la personne.
- **L'insertion**, à travers des actions d'accompagnement de publics en difficultés. L'UFCV défend les valeurs individuelles et collectives qui permettent à la personne d'exister et de s'opposer à toute aliénation.

## **2) La philosophie de l'UFCV**

### **Pour un partenariat avec les Collectivités et les associations**

Depuis de nombreuses années l'UFCV, association nationale d'éducation populaire, construit des partenariats avec les Collectivités territoriales et les associations pour l'élaboration des orientations (mise en commun des informations des besoins des populations, synergie des

financements, utilisation et valorisation des compétences) et la mise en œuvre des moyens nécessaires. Ce partenariat passe par la reconnaissance des compétences de chacun pour construire ensemble les objectifs d'animation qui participeront à l'orientation des politiques enfance et jeunesse que les Collectivités territoriales et les associations veulent développer. L'UFCV est intéressée à participer à une politique locale de la jeunesse, de l'enfance, des loisirs pour tous, de la vie associative, du développement local, de l'insertion, de la culture.

Ses différents modes d'interventions sont relatifs aux pratiques professionnelles de l'animation à l'exclusion de problèmes qui sortiraient de sa compétence. Ils sont référés à une théorie de l'action, elle-même en conformité avec ses orientations.

### **Pour une participation des personnes à la vie de la cité**

L'animation a pour ambition de participer à l'amélioration de la qualité des relations sociales. Telle que l'UFCV la conçoit, l'animation doit manifester ouverture et pluralisme. Elle privilégie un mode de participation des habitants (adultes, enfants et jeunes) à l'élaboration de projets d'animation, à la participation à la prise de décisions, à la prise de responsabilités.

### **Pour une dynamique d'animation**

Un besoin d'appui et de soutien, voire de formation continue, s'exprime dans tous les secteurs de l'animation socio-éducative et socioculturelle.

## **3) Les grands axes du projet éducatif**

L'animation jeunesse, lieu d'accueil et de loisirs, participe à trois fonctions fondamentales :

- un service d'accueil des jeunes qui assure dans son fonctionnement tous les éléments de sécurité matérielle et affective des jeunes. Ce service participe à une meilleure connaissance de la jeunesse, permet **la rencontre, l'écoute, l'expression des attentes et des aspirations des jeunes.**

### **1. S'OUVRIRE AUX AUTRES ET S'EPANOUIR PERSONNELLEMENT**

-Un service d'activités pour les jeunes qui profiteront du temps et des espaces de l'animation jeunesse pour vivre des activités adaptées à leur âge, pour participer à la préparation de celles-ci et se positionner comme **acteurs de leurs temps de loisirs.**

### **2. TROUVER UNE PLACE VALORISANTE ET RESPONSABILISANTE**

- Un service éducatif qui favorise le **développement de la socialisation** des jeunes à travers l'animation jeunesse en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations ...) et en partenariat avec l'environnement local. Ce service participe à l'acquisition d'une plus grande autonomie des jeunes et **l'accès à la citoyenneté.**

- Ces deux fonctions concourent, à des degrés différents, au processus de développement global de l'enfant/ le jeune, et à chaque niveau, des partenariats entre les personnels des accueils de loisirs et les autres acteurs concernés (les parents, les instances éducatives locales : écoles, associations sportives, culturelles, sociales ; élus municipaux) favorisent cohérence pédagogique et **accès à la citoyenneté.** Afin de soutenir l'action locale, le projet éducatif définit les objectifs prioritaires suivants :

- Permettre au jeune d'acquérir un regard de citoyen.
- Permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres.
- Permettre aux jeunes de s'ouvrir à la culture.
- Favoriser la détente et le bien-être.

## **2) INTENTIONS EDUCATIVES/OBJECTIFS ET DEMARCHES PEDAGOGIQUES**

### **a) Intention éducative de l'équipe d'encadrement**

Pour grandir de façon épanouissante, les enfants doivent être encadrés par des règles de vie et doivent être intégrés au groupe, autant qu'être respectés et écoutés.

#### **Le respect**

Le respect sera un des mots d'ordre à instaurer au sein de la structure, pour que les enfants apprennent à évoluer à leur gré au sein de l'accueil de loisirs. Cette règle apparaîtra au quotidien à travers la gestion des moments forts comme la vie quotidienne (bonjour, merci, s'il te plait), les coins jeux (partage et échange du matériel), les dialogues, les histoires, les anecdotes, les ateliers...

#### **Le rythme de l'enfant**

Le rythme de l'enfant est d'une importance capitale, nous ferons aussi très attention à leurs rythmes de façon à respecter l'épanouissement et le développement de chacun d'eux. Un temps calme sera proposé au maternelle dans le dortoir de l'école de trente minutes, ceux qui ne dorment pas pourront réintégrer les activités proposées. Un temps calme sera également proposé aux élémentaires, un temps d'activité non dirigé de trente minutes avant de réintégrer les activités.

#### **Le divertissement**

L'accueil de loisirs est un lieu où règne le plaisir, l'imaginaire, le rêve, le jeu, les loisirs, la nouveauté afin de sortir des habitudes. L'enfant y a sa place prépondérante, il est acteurs de ses loisirs. Nous veillerons à ce que l'enfant se divertisse de son arrivée à son départ de l'accueil de loisirs sans oublier qu'à certain moment de la journée il a besoin de se retrouver seul.

#### **Le développement**

L'accueil de loisirs se doit d'être un lieu adapté à l'âge des enfants, sécurisé et sécurisant ou règne un climat de confiance. En ce sens le travail en accueil de loisirs doit être conçu afin de

- **donner à jouer** les aménagements sont pensés et adaptés aux besoins des enfants.
- **Laisser jouer** l'enfant doit avoir le temps et la liberté d'exercer son imagination, sa créativité...
- **Jouer avec eux** l'enfant peut solliciter l'adulte, celui-ci doit être disponible pour être un partenaire de jeu avec l'enfant sans bouleverser son sens du jeu.

- **Faire jouer** l'animateur est force de proposition, en s'appuyant des idées émises par les enfants.

### **a) Les objectifs pédagogiques**

#### **1. FAVORISER LA SOCIALISATION :**

Objectif générale : Faciliter la socialisation de l'enfant

Objectif opérationnel : Créer des animations de groupe/ Mettre en place des temps d'échange ou chacun participera

Outils : Observation, différente méthode de forum, participation aux animations, l'animateur et la façon d'animer, bilan écrit, mur d'expression.

Evaluation : Est-ce que les enfants prennent la parole lors des forums, Est-ce que les enfants se sont inscrits lors des ateliers de groupes, est ce qu'il y avait des enfants en retrait, est ce que les enfants en laissent d'autres en retrait, est ce que l'animateur a fait en sorte de ne pas laisser les enfants en retrait, est ce que la thématique plaisait à l'enfant

#### **2. DEVELOPPER L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT :**

Objectif générale : Développer l'épanouissement de l'enfant

Objectif opérationnel : Mettre en place des temps qui plaisent aux enfants

Outils : Forum et bilan quotidien, observation mur d'expression, boîte à idées.

Evaluation : Est-ce que les enfants ont participé aux ateliers proposer, Est-ce que les enfants proposer des ateliers qu'ils leur faisait plaisir de réaliser, est ce que le forum était positif ou plutôt négatif, est ce que les enfants étaient impatient de reprendre leurs activités en cours

#### **3. FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILITE DE L'ENFANT :**

Objectif opérationnel : Être capable de ranger le matériel utilisé, table lors du goûter ou des repas.

Outils : Observation, Groupe, Grilles «qui fait quoi » pré-rempli

Evaluation : Est-ce que chaque groupe a participé aux tâches qu'ils leur incombent, est ce que tous les enfants ont participé aux tâches de la vie quotidienne.

#### **4. DEVELOPPER L'ESPRIT DE VIVRE ENSEMBLE, L'ENTRAIDE**

**Objectif op** : Être capable d'aider les plus jeunes ou les enfants en difficultés dans leurs démarches.

**Outil** : Observation,

Evaluation : Est-ce que les plus grands aident les plus petits pour les activités, est ce que les enfants se mélangeaient entre eux, est ce que chacune des tranches d'âges s'aidaient.

## **5. FAVORISER LE RESPECT DE CHACUN ET DU MATERIEL**

**Objectif op** : Etre capable de s'écouter les uns et les autres.

**Outil** : Création de règles de vie en groupe.

**Evaluation** : Est-ce que les enfants ont participé au règle de vie à 50%, est ce que les enfants ont rangé le matériel et l'ont laissé au même endroit à chaque fois, est ce que les enfants ont été capable de respecter les règles de vie mise en place.

## **6.FAVORISER LA COMMUNICATION**

**Objectif op** : Permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir.

Laisser l'enfant faire ses propres choix (activités...)

**Outils** : Mur d'expression, boite à idée

**Evaluation** : est-ce que chaque enfant a écrit sur le mur d'expression, est ce que chacun donner son avis lors des forums

## **DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

### **a) QUARTIER ET IMPLANTATION.**

La ville de Rubelles appartient à la région Ile-de-France, au département Seine-et-Marne, à l'arrondissement Melun et au canton Melun-Nord. La ville de Rubelles s'étend sur 3,91 km<sup>2</sup> et compte 1 830 habitants (recensement de 2007) pour une densité de 468,03 habitants par km<sup>2</sup>.

L'accueil de loisirs du groupe scolaire Claudine Fabrici est situé entre la Mairie de Rubelles et du Centre commerciale, il y est accessible en transport en commun grâce au bus A, G, 47.

De plus, depuis la rentrée scolaire 2017/2018 le groupe scolaire c'est agrandi, des travaux on eut lieu en fin d'année scolaire, afin de créer une école pour le public Maternel ce qui laisse l'ancienne école seulement pour le public élémentaire, je compte 303 enfants depuis le mois de Septembre 2017.

### **a) L'ACCUEIL ET LE PUBLIC**

Il s'agit d'un accueil de loisirs sans hébergement, qui dépend du Service Enfance de la ville de Rubelles. Il est ouvert aux enfants âgés de deux ans et demi à onze ans c'est horaires sont les suivants :

- Lundi, Vendredi de 7h30 à 8h30 11h30 à 13h30 et 16h30 à 18h30.
- Mardi, Jeudi de 7h30 à 8h30 de 11h30 à 13h30 de 15h à 18h30.
- Mercredi de 7h30 à 8h30 de 11h30 à 12h 30 ou 11h30 à 18h30.

Ses horaires tiennent comptes des ateliers Nap qui ont lieu les Mardis et Jeudis les temps périscolaires, pause méridienne, accueils de loisirs du mercredi après-midi et l'étude surveillée.

### ***Quelques chiffres concernant la fréquentation...***

**En périscolaire :** 32 fréquentant l'accueil du matin.  
78 fréquentant l'accueil du soir.  
130 fréquentant les ateliers NAP  
110 élémentaires fréquentant la cantine  
80 maternels fréquentant la cantine.

**Le Mercredi :** 25 fréquentant l'accueil du matin.  
10 fréquentant l'accueil de 11h30 à 12h30.  
29 fréquentant l'accueil de loisirs.

**Le public :** Les enfants de l'accueil de loisirs sont issus de milieux socio-culturels divers. Nous sommes entourés de logements collectifs (sociaux, hôtels et privés). Non loin du groupe scolaire se trouvent plusieurs zones pavillonnaires.

## **c) LA STRUCTURE**

### **c.1) Les locaux :**

L'accueil de loisirs est un préfabriqué dans lesquels nous avons aménagé les espaces de vie :

- Un coin jeu de construction dinette et voiture
- Un coin bibliothèque
- Un espace dessin
- Un coin jeu de société
- Deux sanitaires
- Un local à produits d'entretien

L'agencement des salles ne nous permettons pas de séparer les enfants par tranche d'âge. Nous avons opté pour un accueil décroisé. Nous partageons avec le groupe scolaire certains espaces :

- La salle de motricité.
- Les salles de classes.
- Les cours de récréation.
- Le réfectoire.
- La bibliothèque.
- Le dortoir.
- Blocs sanitaires.

## **d) L'EQUIPE**

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs Claudine Fabricci est composée de

**FERREIRA Noémie** : Animatrice permanente, titulaire du B.A.F.A Présente sur tous les temps.

**CRISTOPHE Wilder** : Animateur, titulaire du BAFA. Présent sur les accueils périscolaires du soir et les NAP.

**FATY Bacary** : Animateur, titulaire du BAFA présent sur les temps périscolaires du soir, NAP, Mercredis.

**BILAN Deborah** non diplômée présente sur les NAP, étude surveillée, remplacement.

**LUCE ANTOINETTE Fabienne** : présente sur les NAP

**HERON Marie Christine** : Présente sur les NAP, accueils périscolaire

**GUILLOT Charline** : BAFA en cours, présente sur les NAP.

**BILAN Benjamin** : Présent sur les NAP, Etude surveillée

**TRAORE Delphine** : Titulaire du BAFA, Présente sur les NAP, accueils périscolaire, Mercredis après-midi.

**TALMOUDI Fayrouz** : Directrice, titulaire du BAPAAT Loisirs du jeune de de l'enfant, CAP Petite Enfance, PSC01, BEPJEPS Animation Sociale, UCC de Direction, présente sur les différents accueils.

## **b) le projet d'animation**

### **« Les animaux et produits de la ferme »**

**(Celui-ci n'est qu'un extrait du projet d'animation mis en place par les animateurs)**

**Effectif** : 25 enfants

**Age** : 3 à 11 ans

**Lieux** : l'accueil de loisirs, les cours de récréation, sorties extérieures...

**Les objectifs** :

- Laisser l'enfant s'exprimer sur différent support
- Diversifier les connaissances de l'enfant
- Favoriser l'imaginaire de l'enfant
- Pratiquer le temps d'une journée d'autres coutumes

## Moyens

L'équipe d'animation a décidé de travailler tout au long de l'année sur la connaissance des animaux de la ferme. Cependant tout au long de l'année d'autres ateliers et sorties auront lieu, ceci n'auront pas forcément de rapport avec le thème proposé

Des sorties seront également mises en place en rapport ou non avec le projet d'animation :

- **Visite d'un Marché de Noël**
- **Visite d'une ferme pédagogique**
- **Sortie à la cueillette**
- **Journée base de loisirs de Fontainebleau**
- **PLanet' des animaux de la ferme**
- **La terre des singes**

Le but n'étant pas de faire seulement des activités de consommations, les enfants étendront leurs connaissances à travers des ateliers manuels, des chants et comptines et bien d'autres.

### 3) LES MOYENS.

#### a) Humains

Sur les accueils périscolaires les animateurs se rendent disponibles pour TOUS les enfants, sans distinction de tranche d'âge. Les enfants sont déposés et récupérés par les mêmes animateurs tout au long du cycle, ce qui donnera un repère aux enfants. A chaque nouveau cycle les animateurs changeront de tranche d'âge, ce qui leur permettra de connaître tous les publics et que les enfants connaissent tous les animateurs qui passent une grande partie de la journée avec eux.

#### b) Déroulement des accueils.

##### 1) la journée type (Mercredis)

Horaires	déroulement
7h20	Ouverture et installation des locaux
7h30 à 8h30	Accueil des enfants, inscriptions des enfants sur le listing par une des animatrices ou la direction. Jeux calmes proposés (dessins, jeux de sociétés encadrés par une animatrice, jeu de construction...)
10h30	Retour d'une animatrice pour la préparation du réfectoire.
11h30 à 12h30	Les enfants sont récupérés par leurs animatrices référentes à des endroits stratégiques, puis déposés à l'accueil de loisirs. Accueil des enfants, inscriptions des enfants sur les listings (le premier est réservé aux enfants qui passent la journée à l'accueil de loisirs le second à ceux qui quittent l'accueil à 12h30 en présence de leurs parents)

<b>12h30 à 13h30</b>	<p>Prise de repas pour le groupe, le réfectoire est coupé en deux parties bien distinct, maternelle et élémentaire.</p> <p>A chaque fin de plat les enfants débarrassent leurs assiettes. Une barquette sert de poubelle de table, les enfants vident dans celles-ci tout ce qu'ils ne désirent pas manger. En fin de repas les enfants mettent leurs assiettes en bout de table ainsi que leurs couverts à gauche et à droite. Ceux qui facilitent le travail de rangement de chacun. Une fois le repas fini les deux groupes se séparent, les maternelles rejoignent le dortoir pour leurs temps calme et les élémentaires retournent à l'accueil de loisirs pour effectuer leurs temps calme.</p>
<b>13h30 à 14h</b>	<p>Temps libre dans la cours de récréation ou les enfants peuvent se dépenser et défouler avant le temps calme</p>
<b>14h à 14h 20</b>	<p>Un temps calme est proposé au deux groupes : les élémentaires peuvent lire, dessiner, colorier ou bien même s'allongé si ils le désirent. Les maternelles sont au dortoir, s'ils ne dorment pas il retourne avec le groupe d'enfant à l'accueil de loisirs pour commencer les activités.</p> <p>Il ni aura pas de temps calme lorsque des sorties seront mises en place (cinéma, patinoire...)</p> <p>C'est également un temps ou les animatrices peuvent prendre leurs poses et finir de préparer leurs activités de l'après-midi.</p>
<b>14h 30 à 15h50</b>	<p>Les activités sont mises en place. Les enfants en le choix de l'activité qu'ils souhaitent faire.</p>
<b>16h à 16h30</b>	<p>Gouter à l'extérieure si le temps le permet ou à l'intérieur de l'accueil de loisirs</p>
<b>16h30 à 18h30</b>	<p>Les animatrices proposent des animation, libre choix a l'enfant de participer, de jouer en groupe avec d'autre enfants ou de faire une activité seul. Départ échelonnée, rangement de l'accueil de loisirs, fermeture de l'accueil de loisirs.</p>

## Journée type périscolaire/Nap

Horaire	Déroulement
7h20 à 8h30	Ouverture de l'accueil et installation des différents pôles. Lorsque les enfants arrivent le listing est fait et ils peuvent participer aux ateliers qu'ils souhaitent. A 8h20 l'appel est faite par un animateur, les enfants se préparent pour aller à l'école emmener par les animateurs (un en élémentaire et un autre en maternelle)
11h15 à 13h30	Les animateurs arrivent pour la cantine 2 en maternelle, elles récupèrent une classe et inscrivent les enfants sur un listing, avec l'aide des ATSEM les font aller au toilette et les emmènent manger. Du coter des élémentaires les enseignants déposent les enfants dans la cour a un endroit stratégique afin que les animateurs puissent faire le pointage des enfants. Une fois le pointage fini les enfants peuvent jouer librement dans la cours de récréation jusqu'à 12h20, à 12h20 les enfants vont au toilettes puis à la cantine classe par classe. Une fois le repas fini les enfants débarrasse leurs tables, et retourne dans la cours.
14h à 16h30	Ce temps est un temps de réunion, lors de ses réunions les animateurs préparent leurs activités de la semaine, du mercredi. Les Mardi et Jeudi un temps de réunion de 14h à 15h pour la préparation des Nap. A 15 h les animateurs récupèrent leurs groupes font le listing et partent en ateliers jusqu'à 16h20 les ateliers et salles sont ranger, et les enfants qui ne vont pas à la garderie ou à l'étude se range devant le portail pour pouvoir être récupérer par leur parents, nounou ou autre
16h30 à 18h30	Une fois que les deux tranches d'âges sont installer un listing est fait les enfants goutent et vont 30 minute dans la cour le temps que le centre sois nettoyer et que des ateliers sois mis en place. Les enfants partent en échelonnée jusqu' à 18h30.

### **b) Evaluation du projet et des animateurs.**

Chaque semaine nous nous réunissons une heure, afin de faire un bilan de la semaine précédente, de la semaine avenir. Ces réunions sont prévues dans nos temps de travail.

Elles permettent aussi aux animateurs de préparer leurs animations, mais aussi de réfléchir et d'échanger sur des themes comme :

- La relation avec les parents
- Le comportement des enfants
- Les difficultés rencontrées pour certaines animations.

L'objectif est d'améliorer la qualité de notre accueil.

Concernant les projets une réunion par mois ainsi qu'une en fin de cycle sera prévu, pour voir si nous respectons bien les directions de ces projets. Un bilan de fin d'année sera mis en place afin d'évaluer si les objectifs ont été atteints. Celui-ci sera un bilan essentiel pour le projet pédagogique de l'année suivante.

Concernant l'évaluation des animateurs, à chaque fin de cycle un entretien écrit sera faite par les deux parties puis un échange sera engagé entre la direction et l'animateur afin que celui-ci modifie ses animations, positionnement ou autre...

Des entretiens ou évaluations peuvent être demandé à l'initiative de la directrice à tout moment, si le besoin s'en fait ressentir. Cependant les animateurs peuvent aussi en faire la demande. Ceci n'est pas un contrôle sur l'autre mais un moyen de progresser, de se remettre en question, d'avoir une appréciation sur son travail.

### **c) Rôles et taches de chacun**

#### **d.1) Les rôles et taches de l'animateur**

**L'animateur doit avoir un rôle éducatif :**

- Il apprend aux enfants à vivre en collectivité
- Il doit être disponible, à l'écoute des enfants
- Il doit répondre à leurs besoins et travailler autour de cela
- Il est juste (ne fait pas de favoritisme ou de « chouchou ») et sait dialoguer.
- Il a un langage adapté
- L'animateur doit être sécurisant, au point de vue affectif et moral
- Il donne des repères, il est référent
- Il ne porte pas de jugement de valeur
- Il reste calme avec eux et ne crie surtout pas sur eux.
- L'animateur doit être sécurisant, au point de vue physique et morale
- Il est présent et vigilant dans la cour de récréation et dans le centre
- Il est attentif à ce qu'il voit et entend
- Il doit anticiper...
- Il range son matériel
- Il a une relation d'aide avec les enfants
- Il met en place les règles de vie
- Il est rassurant

- Il adapte les activités.
- L'animateur a un rôle formateur
- Il sait partager et ses connaissances et expériences
- Il a un savoir-faire et un savoir être
- Il partage des échanges
- Il prépare la pharmacie et les listes des enfants lors des sorties

#### **d.2) )Le rôle de la Directrice**

- La directrice doit apporter ses idées et réflexions au reste de l'équipe sur des thèmes ou des situations rencontrées
- Elle doit être présente et faire partie de l'équipe au quotidien
- Elle doit proposer des outils de travail
- Elle a un rôle formateur
- Elle doit être une aide pour les animateurs sur le terrain
- Elle a un rôle sécurisant
- Elle garantit la sécurité morale, physique et affective des enfants ainsi que celle des adultes
- Elle a un rôle de médiation et de régulation
- Elle a un rôle d'information et de communication
- Elle sait informer les parents des projets d'activités et de tout l'administratif lié à l'accueil de loisirs
- Elle ne doit pas dépasser les budgets attribués et tenir les cahiers de comptes.
- Faire les achats pour la vie de l'accueil de loisirs et les commandes pédagogique.
- Elle doit tenir à jour les listings de présence des enfants
- Elle doit tenir à jour les dossiers sanitaires des enfants
- Elle doit tenir à jour les dossiers des animateurs
- Elle élabore et rédige le projet pédagogique avec les animateurs
- Elle gère l'équipe d'animation
- Elle est à l'initiative des bonnes tenues de la vie quotidienne

### **4) LES RELATIONS**

#### **a) Avec les familles**

Les parents doivent ressentir une ambiance sécurisante, pour les parents nous avons un rôle d'intermédiaire entre l'école et eux, pour cela les échanges avec les familles sont indispensables.

Une réunion aura lieu avec les parents à chaque semestre, elle a comme finalité de renseigner un peu plus les parents sur le fonctionnement du centre.

## **b) Avec l'école**

Les relations avec l'équipe enseignante est professionnelle, il y'a de la communication et de l'échange d'information de l'entraide.

## **5) LA SECURITE**

### **a) La sécurité physique**

La sécurité représente un élément incontournable, que nous travaillerons à l'accueil de loisirs.

**Dans les locaux** nous mettons en place des règles de vie comme ne pas courir, ne pas jouer avec les portes, ne pas se balancer sur les chaises, ne pas lancer d'objets. Les enfants ne doivent pas sortir de l'accueil de loisirs seul Toutes l'équipe doit connaître le nombre d'enfant à la journée ou du moins le nombre d'enfant qu'il y a dans son groupe. Il doit également connaître toutes les issues de secours.

**Dans la cour** les animatrices se placent a des endroits stratégiques pour couvrir tout l'espace et intervenir rapidement, si nécessaire. Nous utilisons les deux cours de récréation lorsque le temps le permet. Lors des utilisations de la cours nous baliseront avec des plots pour sécuriser un maximum l'espace.

Pour les enfants qui désireront aller aux toilettes, un animateur les accompagnera à chaque fois, ce qui évitera tout accident ou que les enfants s'amuse dans les toilettes et ne provoquent des accidents.

**Lors des sorties** les animatrices devront se munir d'une liste nominative de l'ensemble des participants, l'animatrice compris, avec le nombre de participant et la destination. Une deuxième liste sera affichée à l'accueil de loisirs. En cas de sortie avec un car, une troisième liste sera faite et donner au chauffeur. L'animatrice partira avec la copie des fiches sanitaires, une trousse à pharmacie complète mais également des changes, mouchoirs, lingettes PAI et numéros de téléphones nécessaires.

Les enfants devront avoir une étiquette avec le numéro et l'adresse de l'accueil de loisirs.

**Durant les sorties en car** Il faudra vérifier les effectifs lors des différents arrêts ainsi qu'à la montée et descente du car.

**Un animateur sera déjà dans le car pour compter les enfants et un deuxième sera positionner devant le car pour faire monter les enfants dans le car. Dans le car, les animateurs seront placer a des endroits stratégiques et feront respecter les consignes de sécurité. Pendant la montée un animateur**

**sera** poster dans l'escalier de secours afin d'éviter les chutes éventuelles. Les enfants boucleront leurs ceintures si le car en est muni (obligation légale) ainsi que les animateurs !!!

**Durant les sorties en car/ bus** les animateurs devront être extrêmement vigilant à la sécurité des enfants et veiller à ce qu'il se comporte bien à la montée et descente de celui-ci.

**Lors des déplacements à pieds** Les animateurs veilleront à la sécurité des enfants en les rangeant deux par deux et en leur faisant respecter les consignes. Ils marcheront toujours sur le trottoir, ces temps de marche seront animés par des chants, il vaudra mieux éviter de demander aux enfants d'accélérer leur rythme de marche. Il doit y avoir un animateur en début, au milieu et en fin de rang. A chaque passage piéton les animateurs garantiront la sécurité des enfants en se postant de chaque côté des passages piétons (sens de marche des voitures).

**Lors des baignades** les animateurs participent à l'encadrement des baignades en assurant une présence dans l'eau. Il faut un animateur pour cinq dans l'eau avec des maternelles et un animateur pour huit dans l'eau avec des élémentaires. Le nombre d'enfant ne doit pas dépasser vingt enfants. A l'arrivée à la piscine ou base de loisirs les animateurs doivent se présenter à la base de sauvetage, dire combien il y a d'encadrant pour combien d'enfant.

En cas d'accident, sans trop de gravité, pour tous les petits bobos, nous utiliseront une trousse à pharmacie qui contient :

- Des pansements
- Une pince à épiler
- Des gants
- Une paire de ciseaux
- Des mouchoirs
- Une crème apaisante pour les coups et une pour les piqûres d'insectes
- Un thermomètre
- Des stylos ainsi que le cahier de soin.

Pour les accidents un peu plus graves nécessitant les secours des pompiers, il est impératif de couper la communication en dernier afin de connaître le procédé. Nous contacterons les secours ensuite les parents pour les informer de ce qu'il s'est passé de l'UFCV et ensuite la mairie de Rubelles. Une déclaration d'accident sera rédigée, une copie sera sur l'accueil de loisirs et une autre sera envoyée au siège de l'UFCV ainsi qu'à la Mairie.

## **7) Fonctionnement Nap 2017/2018**

Les NAP et les accueils de loisirs pour cette deuxième année ont été confiés à l'association UFCV. En rapport avec le PEDT de la commune de Rubelles. Les ateliers sont choisis par les animateurs. Cette année le fonctionnement des NAP change légèrement contrairement à l'année précédente où les groupes étaient créés par classe. Les enfants choisissent les thèmes qu'ils veulent et en changent pas jusqu'à la fin du cycle. Des réunions sont mises en place pour que les animateurs puissent tester les activités avant de les proposer aux enfants.